VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# 2EME VISITE MEDICALE

Par Profil supprimé Postée le 12/04/2018 17:40

Bonjour à tous, je passe très prochainement ma seconde visite médicale pour récupérer le permis (définitivement??) Suite à une suspension il ya 1 an pour les stupéfiants.
A la suite de mes résultats sanguins a la ligne thc il y a écrit non détecté la seconde aussi mais la 3eme la ou il y a thc cooh il y a écrit 0.58 ng. Les médecins peuvent ils me déclarer inapte ? Prendrons t ils le temps de m'examiner? Quesque je risque?
Merci d'avance.

---

**Mise en ligne le 13/04/2018**

Bonjour

Concernant les stupéfiants il n'existe aucun seuil autorisé pour la conduite automobile et si l'analyse de sang révèle des traces de cannabis le conducteur reste passible de l'infraction au code de la route et est soumis à la législation des stupéfiants.

Pour information, le THC (TetraHydroCannabinol) séjourne entre deux et huit heures dans le sang et jusqu'à un mois pour le consommateur intensif et quotidien. Le THC-COOH reste lui détectable jusqu'à soixante douze heures dans le sang.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

---